



COMMUNE DE CAUJAC

LA VIE A CAUJAC



JUIN 2014

N° 26

Ont participé

- Jean CHENIN
- Pierrette HENDRICK
- Le Comité des Fêtes
- Le Foyer Rural
- Le Club des Aînés

Rédaction :

- Josette DUBOIS



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les informations municipales	2 3 4 5
Le Comité des Fêtes	6 7
Le Foyer Rural	8 9 10 11 12 13 14
Le Club des Aînés de CAUJAC	15
Il était une fois Caujac	16 17 18
Etat Civil	19

LE MOT DU MAIRE

le nouveau conseil municipal s'est mis très rapidement au travail.

Le vote du budget a été pour nos nouveaux conseillers le premier acte décisionnel avec le souci réaffirmé de contenir la hausse des charges à 1 % malgré les dépenses obligatoires et nouvelles qui nous sont imposées par la loi :

- la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires (+ 10 000€ environ.)

- la dématérialisation des opérations comptables nous obligeant à faire l'acquisition d'un logiciel informatique, à changer d'ordinateur pour le secrétariat et également prendre en location un nouveau photocopieur (là encore un coût de 4 000 €).

- Les représentants de la commune, auprès

des divers syndicats intercommunaux et de la communauté de communes, ont eu de nombreuses réunions pour désigner les nouveaux responsables et préparer les nouvelles actions.

Ce sont également plusieurs réunions du Conseil Municipal et du CCAS qui ont permis de définir les projets à venir.

La commission travaux placée sous la responsabilité de Patrick BRIOL a proposé une première liste de travaux à effectuer avec une priorisation des diverses opérations.

En complément du projet de deuxième tranche du cheminement piétonnier déjà inscrit au budget, ce sont les travaux de remise en état de l'église (sécurité électrique ; infiltration d'eau et zinguerie puis remise en état des

sonneries des cloches) ainsi que le projet d'aménagement de la place de la Mairie où nous travaillerons avec le conseil du CAUE (organisme du Conseil Général) ainsi qu'avec la participation des habitants qui souhaiteront s'investir dans ce projet.

Pour améliorer notre communication, une réflexion bien avancée par Bruno RENVOISÉ, va nous permettre de créer, dès cette année, un site sur notre commune qui permettra d'informer sur notre village, les actions et décisions menées par le conseil municipal et toutes nos associations.

C'est donc avec un nouveau dynamisme que nous démarrons cette nouvelle mandature.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Budget Municipal 2014

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DE LA COMMUNE DE CAUJAC DÉPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Propositions	Voté	TOTAL
011	Charges à caractère général	77 900,00	77 900,00	77 900,00
204	Charges de personnel	127 539,00	127 539,00	127 539,00
014	Atténuations de produits	6 800,00	6 800,00	6 800,00
65	Autres charges gestion courante	217 626,00	217 626,00	217 626,00
66	Charges financières	15 057,55	15 057,55	15 057,55
022	Dépenses imprévues fonctionnement	26 975,91	26 975,91	26 975,91
023	Virement section d'investissement	180 104,49	180 104,49	180 104,49
Total	Dépenses de fonctionnement	652 003,15	652 003,15	652 003,15

Chap	INVESTISSEMENT	R.A.R. 2013	Voté	TOTAL
21	Immobilisations corporelles	3 500,00		
13	Total opérations d'équipements	232 896,18	32 700,00	265 596,18
16	Remboursement d'emprunts		45 246,00	45 246,00
Dépenses d'investissement - Total		236 396,18	77 946,00	314 342,18

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONSTRUCTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (%)	Taux appliqués par l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit (%)
Taxe d'habitation	821 700,00	0,000	15,220	1,000	125 063,00	1,000
Taxe foncière sur propriétés bâties	477 200,00	0,000	17,590	1,000	83 939,00	1,000
Taxe foncière sur propriétés non bâties	27 200,00	0,000	107,670	0,000	29 286,00	0,000
Taxe professionnelle	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 326 100	0,000			238 288	0,880

INFORMATIONS MUNICIPALES

CHIENS ERRANTS

Concernant des chiens errants, vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur.

Définition de l'état de divagation :

La loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural) définit comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Les pouvoirs du maire L'article 213 du code rural précise en outre que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi

9 h à 11 h 45 et 14 h à 17 h 45
Ouvertes toute l'année et fermées le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES, etc. ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 08 h 30 à 12 h 00
de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis
de 09 h 00 à 12 h 00
de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés
de 10 h 00 à 12 h 00
de 16 h 00 à 18 h 00

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes me-

sures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

RAMASSAGE DES MONSTRES

(GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier vous informera personnellement du jour de son passage. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

La Municipalité remercie la population de prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon

Les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux. Pensez aux enfants qui se promènent. Merci



voisinage.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LES RYTHMES SCOLAIRES

Une réflexion est menée à la Communauté de communes pour prendre en charge l'accueil des enfants le mercredi après-midi.

Cet accueil se ferait à l'école maternelle afin de respecter les conditions d'hygiène et de repos des plus petits.



LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DU C.C.A.S

Les travaux avancent à un bon rythme et devraient s'achever courant Août ou début septembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Tous les cinq ans nous devons faire le recensement de notre population.

Le dernier ayant eu lieu en 2010, c'est donc en 2015 que sera menée cette opération avec le concours de volontaires du village et l'appui des services de l'INSEE.

Les agents recenseurs, dont nous vous communiquerons les noms, passeront dans chaque maison pour relever les membres composant la famille.



Le recensement devrait être réalisé entre le **21 janvier et le 21 février 2015**. Ces informations "obligatoires" servent la commune pour obtenir les aides de l'Etat sur la dotation de fonctionnement qui est proportionnelle au nombre d'habitants.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette information dans les prochains journaux.

LE REPAS DES AÎNÉS

Cette année, Monsieur le Maire et la Municipalité recevront les Caujacois et Caujacoises, âgés de **plus de 65 ans**, pour une journée conviviale le :

SAMEDI 05 JUILLET 2014,

à la Salle des Fêtes.

Nous partagerons ensemble un bon repas, l'animation musicale de l'après midi sera assurée par l'orchestre « Solenzara »

Une invitation personnelle sera adressée à toutes les personnes concernées.

Réservez dès aujourd'hui votre journée auprès du secrétariat de mairie.



INFORMATIONS MUNICIPALES

1914 centenaire de la déclaration de guerre de la Grande Guerre



Cette année est marquée par le début de la commémoration de la guerre de 1914 - 1918.

La municipalité, conjointement avec l'Association du Souvenir, désirent rendre hommage aux Poilus de notre village : ceux malheureusement disparus pendant cette douloureuse période et dont on retrouve les noms sur notre monument aux morts, mais aussi ceux qui sont revenus.

Vous pouvez vous associer à cette démarche en nous communiquant tout document (photographies de nos soldats en tenue, cartes postales, lettres, mais aussi journaux d'époque, livres, etc...) retraçant le parcours de ces hommes qui ont combattu et dont certains y ont laissé leur vie ; ces documents seront numérisés et, bien entendu, rendus à leur propriétaire.

Le fruit de cette collecte fera l'objet d'une EXPOSITION

Vous pouvez contacter :

- Monsieur RONCO Michel, président de l'Association du Souvenir, conseiller municipal
- Madame HENDRICK Pierrette, 1^{er} adjoint au maire et chargée de la commission Patrimoine, ainsi que de la section Histoire et Généalogie du Foyer Rural



Devenir GENDARME

OPERATIONS RECRUTEMENT

Recrutement possible sans diplôme
Avoir entre 18 et 25 ans
Avoir réalisé la journée JAPD
Engagement rémunéré

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Gendarme LAVIT Jean-Luc au 05.62.11.56.20

Réunion d'information en MAIRIE DE CAUJAC :

Le Lundi 11 Août 2014 de 15 h 00 à 17 h 00

LE COMITÉ DES FÊTES



Décidément, le mois de mai aura été riche en évènements.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé la Fête des plantes, de l'artisanat et le vide-grenier le 08 mai 2014. Le beau temps étant de la partie, la journée s'est déroulée dans un climat agréable et a réuni beaucoup de visiteurs sur la promenade, pour le plus grand plaisir des exposants.

Le 24 mai 2014, se sont déroulés à la salle des fêtes "Les talents Caujacois", dont le bénéfice a été reversé à 3 associations.

L'occasion pour tous de voir un spectacle de qualité exclusivement composé d'amateurs.

La reprise des concours amicaux de pétanque à la mûlée ont repris le 09 mai 2014 avec succès.

Ils sont ouverts à tous ceux désireux de passer un agréable moment le vendredi soir sur la promenade à 20 h 30.



Le 28 juin 2014, le Comité des Fêtes organise le feu de la Saint-Jean.

A partir de 16 h, nous vous attendons nombreux pour des parties amicales de pétanque et de belote, suivi à 20 h d'un repas "**Spaghettis Bolognaises**" à la salle des fêtes au tarif de 10€ (Pensez à amener vos couverts).

Réservation auprès de :

- Madame Gisèle BRIOL au 05 61 08 46 88 ou au 06 28 94 08 36 (aux heures de repas)
- Madame Laurence DASI au 06 22 52 66 29.

Aux alentours de 22 h 30, nous procéderons à l'embrasement des fagots pour la plus grande joie des petits et des grands.



CAUJAC EN FÊTE LES 14 - 15 - 16 AOÛT

A compter du 08 Août 2014, débutera « CAUJAC en Fête »

Voici le programme :

VENDREDI 08 AOÛT 2014 : 21 h 00 : Super Loto à la salle des fêtes et à la salle polyvalente, avec en super partie, un scooter à gagner.

JEUDI 14 AOÛT 2014 : 14 h 30 : concours de pétanque en triplette en 4 parties .

Gains : 150 € + mises

20 h 00 : repas : Aligot Saucisse 10 €

22 h 00 : Bal avec l'orchestre **SAHARA**

VENDREDI 15 AOÛT 2014 : 09 h 45 : Messe et dépôt de gerbe au monument aux Morts.

11 h 30 : Apéritif offert par la Municipalité

15 h 00 : Animations pour les enfants

17 h 00 : **LES CREVETTES MUSCLÉES** vous présentent leur show « années 80 »

20 h 00 : repas Moules frites 10 €

22 h 00 : Soirée animée par **MACH PROD**

22 h 30 : Feu d'artifice

SAMEDI 16 AOÛT 2014 : 14 h 30 : Concours de belote

Gains: 150 € + mises

20 h 00 : Cassoulet à la salle des fêtes 13 €
(n'oubliez pas vos couverts)

22 h 00 : Bal animé par l'orchestre **ELIXIR**

Les réservations des repas, ouvertes jusqu'au 08 août 2014, se font auprès de :

- Madame Gisèle BRIOL au 05 61 08 46 88 ou au 06 28 94 08 36 (aux heures de repas),
- Madame Laurence DASI au 06 22 52 66 29,
- Madame Laurence DOUREL au 06 32 39 48 88.
(après 18 heures).



LE FOYER RURAL

Chers adhérents et futurs adhérents, c'est avec un grand plaisir que le bureau du FOYER RURAL DE CAUJAC vous accueillera, lors son **assemblée générale**, le :

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

à la salle Polyvalente de CAUJAC, à partir de 17 h.

Vous pourrez y prendre connaissance de nos différentes sections, vous inscrire à celles de votre choix.

Il suffit, pour ce faire, de prendre la carte du FOYER RURAL DE CAUJAC une seule fois et de vous acquitter de la cotisation de la ou des sections que vous aurez choisies.

Je tiens au nom du FOYER RURAL de CAUJAC à remercier notre ancienne Présidente, Marie-Claude FARJON, pour toutes ces années passées au sein de la présidence du FOYER RURAL, pour son énergie et le temps qu'elle partage avec les autres. Je rappelle que l'une des valeurs principales du FOYER RURAL reste le BÉNÉVOLAT. Quoi de mieux que de partager son temps et son savoir avec les autres. Marie-Claude reste au sein du FOYER RURAL de CAUJAC.

Nous avons, pour cette année, pas moins de 4 nouvelles sections :

VTT, Œnologie, Anglais, Gym.

Celles-ci viennent s'ajouter aux sections suivantes :

Badminton, Généalogie, Informatique, Les Bricoleurs du Mercredi, Ping-pong, Poker, Tir à l'arc, Randonnée.

La saison 2014/2015 sera riche en événements, lotos, différents tournois, un village un chemin, et bien sûr la fête du Foyer (tous les deux ans). Nous vous tiendrons informés de tous ces événements au fur et à mesure.

Comme je le dis quelques lignes plus haut, le bénévolat reste l'une de nos principales valeurs, et j'en profite pour remercier tous les bénévoles du FOYER RURAL de CAUJAC. N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous vous sentez l'âme d'un bénévole, que vous désirez faire partager votre passion quelle qu'elle soit, Culinaire, sportive, artistique, pédagogique... Le FOYER RURAL est à votre écoute et étudiera votre demande, rejoignez un groupe très cosmopolite et dynamique, rappelez-vous cette devise qui dit « **L'UNION FAIT LA FORCE** », elle est bien réelle au sein du FOYER RURAL de CAUJAC, n'hésitez plus, on ne mort pas, promis.

Le FOYER RURAL de CAUJAC vous souhaite à tous de très bonnes vacances d'été, en espérant vous voir nombreux et nombreuses le **SAMEDI 27 SEPTEMBRE** à 17 h 00 à la salle Polyvalente.

Le Président
Vincent DASI

N'HESITEZ PAS !!!!!

Venez-vous renseigner sur nos activités lors de notre assemblée générale

Le samedi 27 septembre 2014 à 17 heures

A la salle polyvalente

LE FOYER RURAL

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESPONSABLES DE SECTIONS

SECTION	NOM	Email (@) ou Portable
ANGLAIS	Sandra VANDERDONK	sandra.vanderdonk@laposte.net
BADMINTON	Julien BERNARD	bernardjulien.enac@gmail.com
BRICOLEURS	Marie-Claude FARJON Christine CHENIN	mc.farjon@libertysurf.fr christine.chenin@aliceadsl.fr
GENEALOGIE	Pierrette HENDRICK	06.75.62.30.56
INFORMATIQUE	Luc HENDRICK Vincent DASI	el.asch.31190@orange.fr foyerruraldecaujac@laposte.net
CENOLOGIE	Romain BODET	romain.bodet31@orange.fr
PING-PONG	Adrien FOURNIER	06.14.12.25.70 adrien.htc@sfr.fr
POKER	Olivier PEREIRA	olson2@orange.fr
RANDONNEE	René DESCOINS Simone DESCOINS	05.61.63.67.33 05.61.08.94.92
TIR A L'ARC	Thierry SOULA	06.14.08.56.95 Thierry.ml.soula@aliceadsl.fr
V.T.T.	Christian GALINIER	06.48.03.71.66
GYM	M. Landry BOSSA	landrybossa@yahoo.fr

Ci-dessous l'adresse E-mail du FOYER RURAL DE CAUJAC :

foyerruraldecaujac@laposte.net

LE FOYER RURAL

SECTION BADMINTON



La section BADMINTON accepte les adhérents de tous âges et tous niveaux. Nous pratiquons le badminton pour le loisir.

Nous nous réunissons le jeudi soir à 21 h. Il est possible d'organiser un autre créneau en fonction des disponibilités des adhérents, dans la mesure où la salle est disponible et que quelqu'un se porte volontaire pour encadrer.

Pour la saison 2014-2015 nous souhaitons amateurs des environs. Pour cela nous devons réunir une équipe de 5 joueurs dont 2 filles.

Si vous êtes nuls (les) en informatique .

Si vous vous êtes toujours demandé à quoi peuvent bien servir toutes ces touches sur votre clavier.

Si vous ne savez pas ranger vos documents électroniques ou corriger des photos ...

Que peuvent bien être Word, Excel ou power point, comment faire face aux virus (informatiques), comment sauvegarder toutes vos données ?



SECTION INFORMATIQUE



Si vous venez d'acheter un ordinateur portable et vous vous demandez comment l'exploiter.

Si vous vous posez toutes ces questions, vous n'en savez pas tellement moins que nous !

Mais nous on se soigne !!

Rejoignez-nous **chaque lundi de 20 h à 22 h dans la salle polyvalente**, nous répondrons ensemble à vos questions, nous apprendrons pas à pas toutes les ficelles nécessaires pour déjouer tous les pièges de cette fichue informatique, dans la joie et la bonne humeur, sous la houlette de Vincent, le moins nul de nous tous.

La possession d'un portable est grandement recommandée.

Pour nous rejoindre, il suffit d'une inscription au foyer rural de Caujac et d'une cotisation de 20€ par an pour la section.



Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre Vincent au 06 46 31 85 29 ou Luc au el.asch.31190@orange.fr